

Paris 7. febr. 1652.

Monsieur.

J'ay reçu la lettre, qu'il vous a plu de m'adresser
du 19. janvier, et vous suis bien obligé des soins
que vous prenez de ce qui me regarde. Je vous
supplie de les continuer, et d'entretenir Messieurs
les Ambassadeurs de cet Estat dans la bonne volonté
qu'ils témoignent d'avoir pour moy, en leur
faisant connoître, et particulièrement à M^{rs} le
Baron de Gent, combien je me sens redevable aux
offices, qu'ils ont la bonté de me vouloir rendre
en ce rencontre. Il me semble pourtant que
c'est rendre le succès de cet affaire douteux, que
de le faire dépendre de celuy de leur négociation,
et par cette raison qu'il vaudra mieux de l'en
separer entièrement, comme en effect elles n'ont
rien de commun ensemble. J'ay écrit en ce
sens assez amplement à Monsieur de Lionne, ainsi
que vous pourrez voir par la copie cyjointe, et
vous prie de l'imbuere aux occasions des raisons
qui sont pour la justice de ma prétention. Et

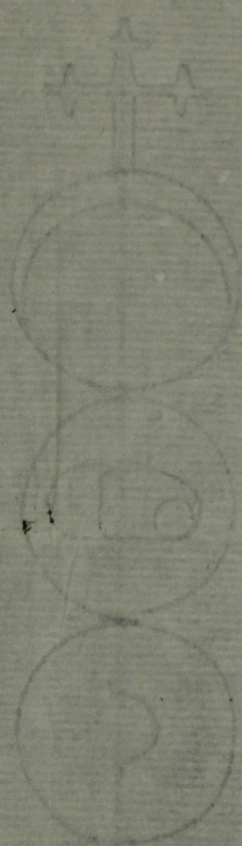
me reposant de la conduite de toute cette affaire
sur votre prudence, je souhaite de tout mon
cœur, que Dieu bénisse votre négociation de l'issue
que vous vous promettez, et que je puisse vous
faire parostre combien je suis

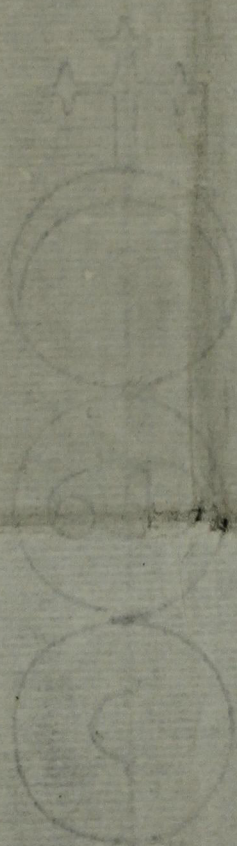
Monsieur.

Vostre très humble et obligé
serviteur

Guillaume Tidie
Edes Napolé

De Leerdam le 28 janvier
1662





650